

LE TOURNE LE MAG'

NOVEMBRE 2023

www.letourne.fr



DES LOGEMENTS À LA PLACE
DE LA SALLE MOULIN CARREYRE

PAGE 6

LA MAISON DU PARC :
UN PROJET STRUCTURANT
POUR LA COMMUNE

PAGE 8



VIVRE AU TOURNE

- 4/ Retour en images
- 5/ Installation de défibrillateurs
- 6/ Projet Moulin Carreyre
- 7/ Modification du PLU
- 8/ La maison du parc
- 10/ De nouvelles archives municipales

GRANDIR AU TOURNE

- 11/ Ecole de l'Estey : des projets d'ouverture



SORTIR AU TOURNE

- 12/ Retour en images sur le rendez-vous du Tourne #3
- 13/ Une nouvelle responsable aux Chantiers Trámasset
- 14/ Vitabib #6 Le festival des bibliothèques



LE TOURNE LE MAG'

Directeur de la publication :
Marie-Claude Agullana
Rédacteur et mise en page :
Marielle Domenger
et la commission communication
Crédits photos :
Mairie du Tourne, Adobestock, Fotolia
Dépôt légal à parution - Magazine trimestriel
Novembre 2023
Impression en France sur du papier recyclé et
PEFC - Tirage 500 exemplaires
Prochain magazine : Mars 2024



Tous les actes administratifs
de la commune disponibles
sur : data.letourne.fr



MARIE-CLAUDE AGULLANA

Une dynamique cruciale pour des projets d'envergure

Au cœur de l'actualité locale, la construction de la Maison du Parc émerge comme l'étoile brillante de notre horizon. Ce projet d'envergure se réfléchit avec soin et se construit avec le souci de répondre aux besoins de notre population. La Maison du Parc ne sera pas simplement un bâtiment. Elle incarnera le lieu où l'éducation, la convivialité et le bien-être se rejoignent. Regroupant le restaurant scolaire pour nos jeunes tounais et les seniors qui le souhaiteront, l'espace périscolaire favorisant l'épanouissement des enfants en dehors des heures de classe, et une salle multi-activités polyvalente, elle sera le centre névralgique de notre vie communale.

La vision qui sous-tend ce projet est celle d'une communauté unie, où chaque individu, jeune et moins jeune, peut trouver sa place et s'épanouir.

Par ailleurs, en 2024 la modification du Plan Local d'Urbanisme ouvrira la voie à l'implantation de nouveaux logements, gérés par Domofrance. L'attrait de notre village, entre nature préservée et dynamisme local, est indéniabla. Cependant, pour que notre communauté prospère, il est impératif de répondre aux besoins variés de ceux qui souhaitent s'y installer. En particulier, la construction de logements locatifs offre une solution essentielle pour accueillir de nouvelles familles, garantissant ainsi

un équilibre démographique nécessaire à la pérennité de notre village.

Les logements en location, qu'ils soient destinés au logement social ou intermédiaire, représentent une chance pour le Tourne de diversifier sa population. Cette diversité est synonyme de richesse, favorisant un tissu social dynamique et une complémentarité harmonieuse entre les habitants.

Cette avancée, fruit d'une réflexion sur les enjeux de l'habitat dans notre commune, contribuera à renforcer la diversité sociale qui fait la richesse de notre village. Cette interconnexion entre les deux projets démontre la cohérence de notre démarche collective. Ces deux projets incarnent la vision que nous avons pour notre village. Une vision où le développement urbain maîtrisé, l'inclusion sociale et la transition environnementale coexistent harmonieusement.

Ainsi, le Tourne évolue, se transforme, et trace sa propre voie vers un avenir prometteur.

Bien chaleureusement,
Votre Maire

“ La vision qui sous-tend ce projet est celle d'une communauté unie, où chaque individu, jeune et moins jeune, peut trouver sa place et s'épanouir. ”

Le 16 juin - Spectacle des enfants de l'école pour la Kermesse / Projet danse africaine



Le 23 juin- Cérémonie de remise des encyclopédies aux élèves de CM2



Le 7 juillet - Passage du Tour de France



Le 11 novembre - Commémoration de l'armistice 1918



Le 19 novembre - Journée du Petit Orchestre de L'Entre-deux-mers



SÉCURITÉ

Installation de défibrillateurs

Deux défibrillateurs semi-automatiques ont été récemment installés sur la commune : l'un proche du parc entre le parking de la petite enfance et le parking du rond-point et l'autre sur l'esplanade Josselin. Ce type de défibrillateur est conçu pour être utilisé par le grand public et permet de sauver la vie des personnes en arrêt cardiaque.



En bref...

> Info Chasse

- L'association Communale de Chasse Agréée organise des battues aux sangliers régulièrement (en fonction des besoins) ainsi que des battues aux chevreuils et renards. Prochaines dates : 16 décembre, 6 janvier et 24 février de 8h à 14h.
- **Dominique Hebrard - 06 83 36 30 73**

> Broyage de vos déchets verts : Prenez rendez-vous !

- En partenariat avec le SEMOCTOM, la Mairie propose aux habitants un service de broyage des déchets verts (petites branches, arbustes) pour réaliser du broyat utile pour votre jardin.
- Les services techniques vous accueillent sur la zone municipale de stockage des déchets verts (route du 19 mars 1962), pour réceptionner votre chargement.
- Ce service est ouvert le lundi matin, uniquement sur rendez-vous.
- Si vous êtes intéressés, contactez l'accueil de la Mairie :

05 56 67 02 61 - accueil@letourne.fr

> Une plateforme unique pour les familles : MUSHROOM

- La commune du Tourne a fait le choix de s'équiper du même logiciel que la communauté de communes afin de permettre aux familles d'effectuer toutes leurs démarches sur la même interface (Inscriptions, réservations, paiements) : Relais petite enfance, crèches, accueils de loisirs, sports-vacances, ludothèque, jeunesse.
- Pensez à créer votre espace pour accéder aux services !

> Etat civil : vos démarches en ligne !

- De nouvelles demandes sont désormais accessibles en ligne via le site www.letourne.fr
- Retrouvez :
 - les dossiers de recensement citoyen (pour les jeunes à partir de 16 ans),
 - toutes les demandes de copie d'acte d'état civil
 - les dossiers de demande PACS

SEMOCTOM

30 MIN C'EST RAPIDE ET CONVIVAL



Je m'initie au compostage !

30 minutes pour débiter et lancer votre composteur

les mercredis à 14h, 15h et 16h

RETROUVEZ TOUTES LES DATES DE NOS ANIMATIONS GRATUITES SUR SEMOCTOM.COM



Projet de logements Moulin Carreyre

Le Sivom a signé une promesse de vente avec l'opérateur Garona pour le compte de Domofrance afin de construire des logements en lieu et place de la salle Moulin Carreyre. Un premier projet d'implantation de ces logements a été présenté aux riverains le 2 novembre dernier. Voici les principaux éléments à retenir sur ce projet qui reste en cours d'élaboration.



Quelles sont les échéances ?

La société Garona a signé un compromis de vente avec le SIVOM le 28 septembre. La commune mettra en conformité son PLU en créant une réglementation spécifique aux logements sociaux. Une fois la modification validée par les services de l'Etat (mai 2024), le permis de construire sera instruit par le service du droit du sol du Pôle Territorial de l'Entre deux Mers (juin 2024), début de chantier en mars 2025 pour une livraison en septembre 2026.

Quels sont les intérêts financiers pour la commune ?

La vente de cette parcelle par le SIVOM rapportera environ 570 000 euros à la commune, plus la taxe d'aménagement. Par la suite les surfaces construites en loyer intermédiaire seront soumises aux mêmes règles que n'importe quelle habitation avec le versement d'une taxe foncière.



De combien d'habitants supplémentaires parle-t-on ?

La répartition actuelle du projet prévoit 44 logements : 8 T5, 22 T4, 10 T3. Cela représente 120 personnes selon les bases d'occupation et de composition des familles (80 adultes et 40 enfants).

Quels aménagements sont programmés en proximité ?

Dès 2024, les études de mise en sécurité de la route de Tabanac seront prévues au budget d'investissement de la commune (environ 10 000 euros). Quelles que soient les échéances de ce programme, l'aménagement sera phasé dans le plan pluriannuel.



Quelles sont les conditions d'accès à la location ?

Le loyer intermédiaire et le loyer social sont deux dispositifs qui contribuent à diversifier l'offre de logements et à répondre aux besoins spécifiques de la population.

Le loyer intermédiaire concerne des logements dont le loyer est fixé à un niveau intermédiaire entre le marché libre et le logement social. Il s'adresse généralement à des ménages dont au moins une personne est salariée d'une entreprise cotisant au 1% logement, dont les revenus dépassent les plafonds fixés pour accéder à un logement social, mais qui rencontrent des difficultés à se loger dans le secteur privé classique.

(Exemple de plafond de revenu fixés en 2023 : Pour 1 couple avec 1 enfant 54 785 €/an).

D'un autre côté, le loyer social concerne des logements dont les loyers sont fortement encadrés, permettant ainsi aux ménages aux revenus modestes ou très modestes d'accéder à un logement à un coût abordable. Ces logements sont souvent financés et gérés par des organismes publics ou des sociétés HLM (Habitations à Loyer Modéré).

Ces solutions d'habitat représentent une excellente alternative pour développer une mixité sociale.



MODIFICATION DU PLU

Des rendez-vous seront fixés avec l'agence d'urbanisme qui accompagne la commune dans la modification de notre PLU, rendant possible ces logements. Nous avons souhaité, au lieu de simplement rendre constructible cette zone de loisirs dans un zonage classique, nous inscrire dans une démarche plus longue mais plus réfléchie de création d'un règlement spécifique. En effet, en l'inscrivant dans une Opération d'Aménagement Programmée, cette nouvelle rédaction de zonage, spécifique aux logements collectifs (UAs) va permettre à la commune d'y inscrire de nouvelles obligations aux opérateurs (comme par exemple : deux places de stationnement par logement, type de bâti, type de végétalisation, etc), autant de contraintes et d'anticipations qui n'existent pas aujourd'hui dans notre PLU. Dans le cadre de cette modification, la participation des habitants sera nécessaire pour définir collectivement nos attentes sur l'intégration de ce type de logements.

Commune de LE TOURNE Modification du PLU

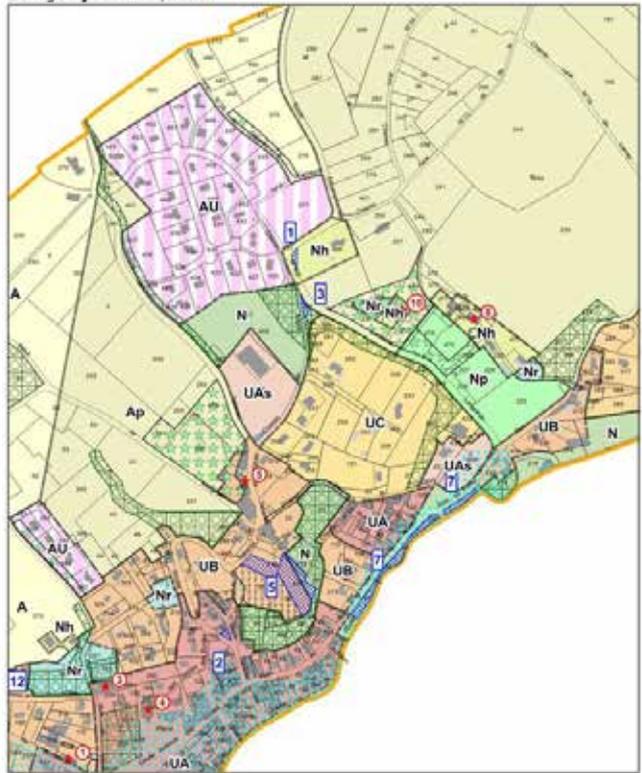
Zonage **Avant** Modification



Pour information le logement collectif existe déjà dans notre village mais est aujourd'hui sans contrôle. Le manque de précisions du zonage UA par exemple a permis la transformation de certains immeubles du centre bourg (auparavant des commerces) en plusieurs appartements avec un confort et une qualité d'aménagement parfois peu enviables. En conséquence directe, la division anarchique et le non-contrôle de leur nombre amène aujourd'hui le centre-bourg à devoir supporter une pression toujours plus forte des voitures stationnées.

Une adresse email permet d'ores et déjà de vous signaler, en laissant un message avec vos coordonnées, vous serez informés du début des travaux de modification du PLU : enquete.publique.plu@letourne.fr

Zonage **Après** Modification



LA MAISON DU PARC

Point d'étape sur un projet structurant



La maison du parc regroupera au sein d'un même bâtiment : le restaurant municipal et sa cuisine, un espace périscolaire pour l'accueil des enfants le matin et le soir ainsi qu'une salle multiactivités. Installée contre la mairie et en surplomb du parc, ce nouveau bâtiment (estimé aujourd'hui entre 450 et 500 m²) permettra aux enfants des écoles de bénéficier de locaux adaptés à proximité directe du groupe scolaire. La salle multiactivités accueillera quant à elle les associations du village et tous les événements organisés par la municipalité. L'optimisation et la mutualisation des espaces permettront de contenir les dépenses d'investissement, d'utilisation et d'entretien.

En réflexion depuis plus de 2 ans, ce projet est porté par un comité de pilotage réunissant les financeurs (Commune, Département, Communauté de communes, Pays Coeur-entre-deux-mers).

La programmation, une étape clé :

Souvent négligée, la programmation est pourtant une étape primordiale pour garantir la cohérence d'un projet. Mais en quoi cela consiste exactement ? Confiée à un architecte urbaniste, il s'agit d'une étude qui interroge précisément les besoins et ses évolutions dans le temps, dans le but de créer un bâtiment durable qui correspond à nos besoins réels présents et futurs.

La mission est de définir les usages dédiés de chaque partie et l'optimisation des espaces ainsi que des équipements. A la fin de la programmation le document rendu servira de cahier des charges pour le cabinet d'architecture et les entreprises sélectionnées pour la construction.

L'étape de la démolition

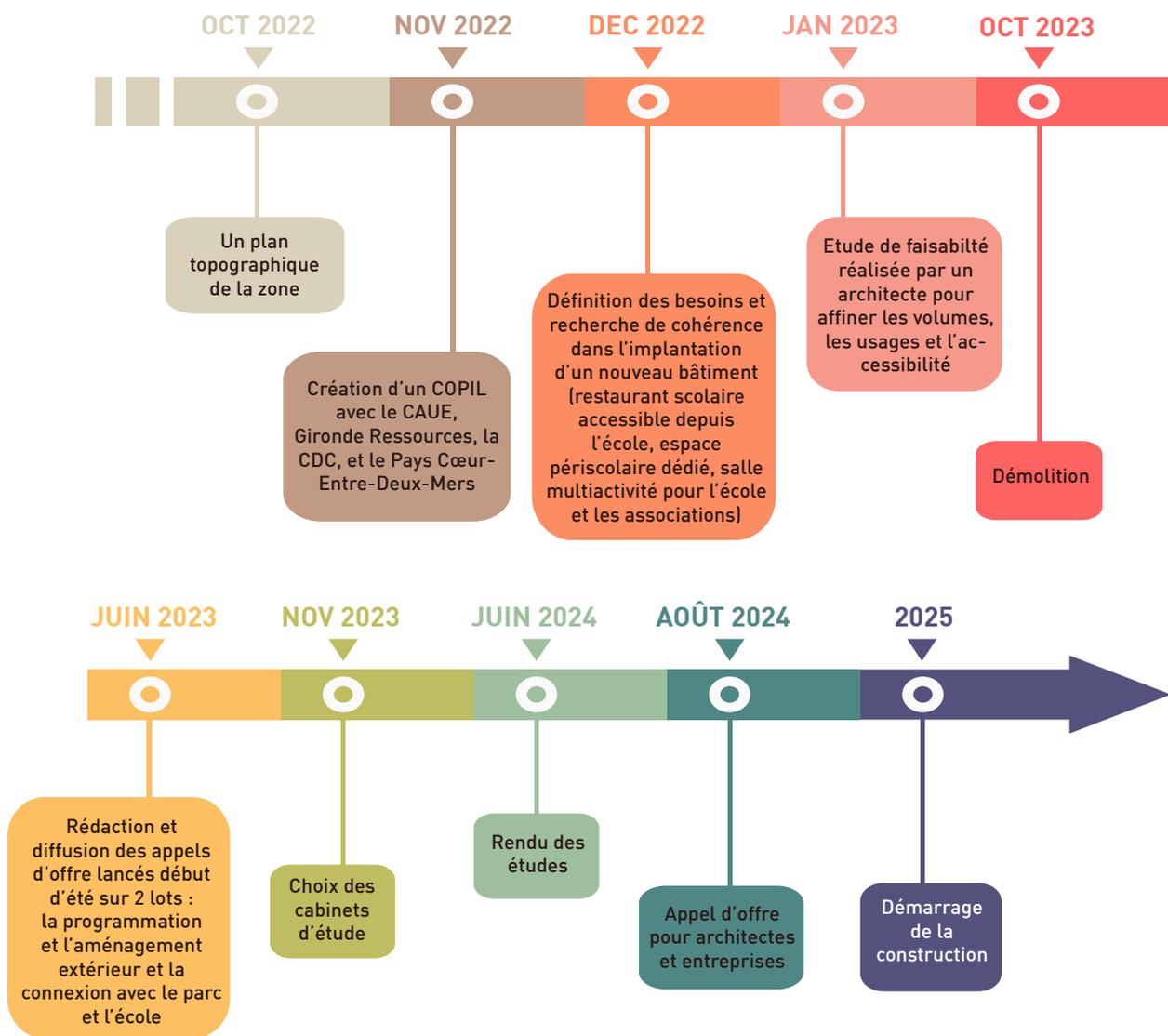
Les incendies successifs (2019 et 2020) ayant touché ce bâtiment qui était une maison d'habitation, propriété de la mairie, avaient fait de ce site une zone dangereuse et inutilisable.

En collaboration avec notre assureur, nous avons pu faire table rase de cette ruine.

Une première opération de désamiantage a été réalisée début octobre. Puis la démolition et l'évacuation des gravats ont été réalisés la dernière semaine d'octobre.

Il était urgent d'assainir la zone et de la sécuriser (risque d'effondrement, matériaux dangereux...).

Chronologie du projet



L'intégration de ce nouveau bâtiment dans son environnement fait l'objet d'une étude spécifique, dirigée par un cabinet d'urbanisme. La mission intégrera l'ensemble du parc et l'école afin de définir la circulation et les synergies entre les espaces. Comment ouvrir les cours d'école vers le parc ? Quelle place laissons-nous à la voiture et au stationnement ? Quels aménagements de sécurité sont nécessaires ? Quels types d'équipements de loisirs souhaitons-nous ? Autant de questions qui donneront lieu à des réunions de concertation dans les prochains mois.

Image de projection du projet - Etude de faisabilité

Les matériaux utilisés devront permettre de bénéficier d'un bilan carbone construction et fonctionnement des plus faibles.



De nouvelles archives municipales

Des travaux sont en cours pour aménager un local entièrement dédié aux archives municipales. Cet aménagement nécessaire et obligatoire est en partie réalisé par nos services techniques et s'intègre dans une réflexion globale concernant l'agencement et l'accessibilité de la mairie.

Le saviez-vous ?

Produites par les services municipaux, les archives municipales (ou communales) sont très diverses et désignent de très nombreux documents, tels que des registres d'état civil, des photographies, des fonds des administrations et des pièces liées aux biens communaux. Les citoyens peuvent les consulter mais elles ne peuvent pas sortir des lieux où elles sont conservées. Il est cependant parfois possible de les photocopier ou de les photographier. Témoins du passé, ces documents doivent être conservés précieusement pour qu'ils ne s'abîment pas au contact de la poussière, de la lumière ou de l'humidité. Et pour les plus fragiles, il existe des solutions d'archivage spécifiques.

Une salle plus adaptée

Après la rénovation de l'intégralité de la charpente de la Mairie, un état des lieux du bâtiment a permis de mettre en exergue la nécessité d'isoler, de sécuriser et de rendre accessible la salle des archives municipales. Un diagnostic réalisé par Gironde Ressources, nous a permis de définir un espace approprié en optimisant, rationalisant et sécurisant cet espace dédié à la sauvegarde et à la consultation de ces documents.

Le nouveau local est en cours d'aménagement au rez-de-chaussée de la mairie. Il répondra aux normes actuelles (température, hygrométrie, sécurité, protection incendie ...), permettra une organisation plus efficace et une conservation adéquate de ces précieuses ressources. Un accompagnement du Centre de Gestion de la fonction publique va permettre de réaliser un gros travail de tri et de réorganisation de tous ces documents. Certains seront détruits, d'autres convenablement archivés et certains rejoindront les archives départementales. Cette initiative vise à améliorer l'accès des usagers tout en facilitant le travail de nos agents administratifs.

Quelques chiffres

Montant global budgétisé par le Centre de Gestion : 17300 €
 Subventions aménagements : 7000 €
 Subvention rayonnement : 5000 €

Dès que ce nouveau local sera opérationnel, les archives seront consultables par le public sur rendez-vous avec une pièce d'identité.

Des projets d'ouverture

Grâce au dynamisme de l'équipe enseignante, l'année scolaire s'annonce riche en projets, en expériences et en découvertes pour les enfants de l'école de l'Estey.

Projet autrefois aujourd'hui

La classe des CE2-CM1 mène l'enquête sur des objets «d'autrefois» et essaie d'en savoir plus sur l'école de leurs aïeux ! Chaque élève a envoyé une lettre assortie d'un questionnaire à un «ancien» de sa famille. Il y a déjà quelques réponses ! L'exposé sur l'école d'autrefois a remporté un franc succès ! A suivre...



En pleine nature !

«Nous randonnons avec des haltes régulières au parc Pomarède où nous observons, touchons, dessinons, décrivons les arbres. Nous allons apprendre à utiliser une clé de détermination. Nous écoutons à chaque fois des épisodes du merveilleux livre *La forêt en 100 épisodes*. »



Une initiation à la permaculture

La classe de CM2 poursuit aussi le projet d'école en plein air en intégrant un nouveau partenaire: le collectif Arterre avec le site de la micro ferme «Vent Debout». Nous avons bénéficié de l'accueil de Marion Sagniez le 29 septembre, pendant deux heures au cours desquelles nous avons effectué nos premiers pas vers la permaculture. Nous avons discuté des travaux à faire au jardin en ce début d'automne et avons appris à fabriquer et semer un engrais vert. Cet apprentissage a été transposé dans notre potager pédagogique du parc de la mairie afin d'en faire profiter toutes les classes.

Ecouter la musique du monde

Nous remercions Mickaël Amouroux pour son intervention dans les classes autour des instruments du monde. Temps suspendu, poésie, émotions, vibrations, découverte !



ÉVÉNEMENT

Retour en images sur le rendez-vous #3

Malgré une météo incertaine, cette 3^{ème} édition a rencontré un beau succès en rassemblant plus de 300 personnes sur l'esplanade Josselin et sous la halle des chantiers Tramasset le 23 septembre dernier..

La Mairie, organisatrice de l'événement, remercie l'ensemble des participants bénévoles, habitants, associations, artistes, créatrices, techniciens, musiciens, food-trucks qui ont donné de leur temps, de leurs compétences, de leur énergie et de leur bonne humeur pour faire de ce moment une fête rassembleuse et conviviale.



un public nombreux !



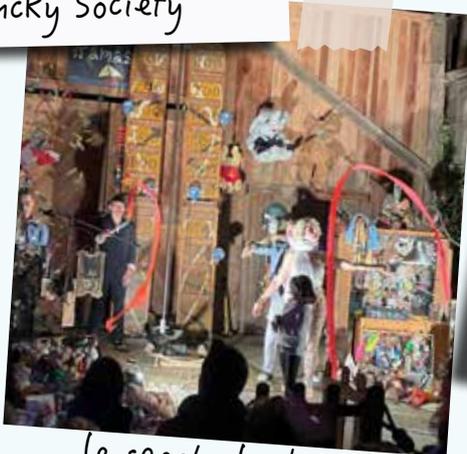
Des bénévoles & associations présents



le concert de The Sifuncky Society



Des animations



le spectacle de la Famille Martoche



Les disques de Johnny my good



des créatrices



& des artistes du territoire

Marie Hebrard

Une nouvelle responsable des chantiers Tramasset

Arrivée début septembre aux chantiers Tramasset, Marie a repris les fonctions de responsable de l'association et succède à Anthony Crochut. Portée par son enthousiasme, son expérience associative, son amour des bateaux et du patrimoine au sens large, elle nous parle de sa vision et des perspectives de développement de ce lieu incontournable de notre commune.

Issue du milieu associatif dans le champs de la culture et du social, passionnée de navigation, Marie a rencontré les Chantiers Tramasset par le biais de l'association Aquinaus où elle a déjà développé des projets autour du patrimoine fluvial.

Par la suite, chargée de communication et de développement de balades culturelles et patrimoniales ani-

mées par des habitants, pendant plusieurs années au sein de l'association Alternative urbaine, elle s'est forgée une expérience solide qu'elle souhaite désormais mettre à profit pour le développement des chantiers Tramasse.

Les chantiers Tramasset, un patrimoine vivant ouvert à tous

Il est important de rappeler l'importance de ce lieu patrimonial que tout habitant du Tourne connaît de près ou de loin et qui rayonne bien au delà du territoire. Mémoire vivante de notre histoire locale, le lieu appartient à la commune et est géré par une association du même nom aux multiples activités. Les chantiers Tramasset aujourd'hui, c'est donc à la fois un

monument historique, un chantier de réparation et de fabrication de bateaux, un atelier participatif ouvert aux amateurs et professionnels du bois, des activités autour de la réhabilitation des berges et de la navigation, une

guinguette associative et culturelle pendant l'été et des visites commentées sur l'histoire du lieu. Marie nous rappelle qu'ici tout le monde est le bienvenu. Marins expé-

riétés ou du dimanche, charpentiers et amateurs de bois en tous genres, familles en promenade, habitants du territoire et d'ailleurs.

Développer un tourisme participatif et de proximité

Tout en maintenant et en développant les activités de l'association Marie souhaite mettre l'accent sur l'ouverture au village, aux habitants. Tisser des liens relationnels plus forts, renforcer la confiance et l'interconnaissance avec les riverains, les habitants du territoire, les associations et collectivités locales pour les impliquer davantage dans les projets et la promotion du lieu, font

partie de ses premiers objectifs. Un projet de partenariat avec le CCAS du Tourne est d'ailleurs en cours d'élaboration.

Consolider la dynamique collective

Avec près de 130 adhérents, l'association bénéficie d'une richesse précieuse ! Comme le souligne Marie, cette belle énergie collective permet à l'association de développer de nombreux projets, que seule l'équipe de salariés ne pourrait pas porter. Celle-ci

demande à être entretenue et renouvelée sans cesse.

Si vous souhaitez découvrir, rencontrer, participer à ces actions locales qui contribuent à la vie de notre village, n'hésitez pas à contacter l'association !

« C'est un lieu qui a une responsabilité par son aspect patrimonial et la nécessité de transmission de cette mémoire collective ».

« Ce sont ces rencontres, cette mixité qui font de ce lieu atypique un témoin de notre patrimoine local et vivant »

**LES CHANTIERS
TRAMASSET**

05 56 67 61 69

assochantierstramasset.fr



BIBLIOTHÈQUE

Vitabib #6 : le festival d'automne des bibliothèques

Pour la 6^{ème} édition, le festival des bibliothèques de la communauté de communes a choisi de mettre à l'honneur le thème de l'aventure ainsi que l'illustrateur Régis Lejonc. Comme chaque année, vos bibliothécaires vous ont concoctés un programme varié, gratuit et pour tous les âges. Vous avez jusqu'au 16 décembre pour en profiter !



Portraits d'aventuriers

Pendant toute la durée du festival, la bibliothèque du Tourne vous propose de tenter l'aventure «photographique». Entrez dans la peau d'un marin, d'une danseuse de flamenco, d'un explorateur... le temps d'un polaroid. Cette cabine photo éphémère sera présente jusqu'au 20 décembre, alors n'hésitez pas à venir tenter l'aventure !



Retrouvez le programme sur : www.cdc-portesentredeuxmers.fr

Programme 2024 :

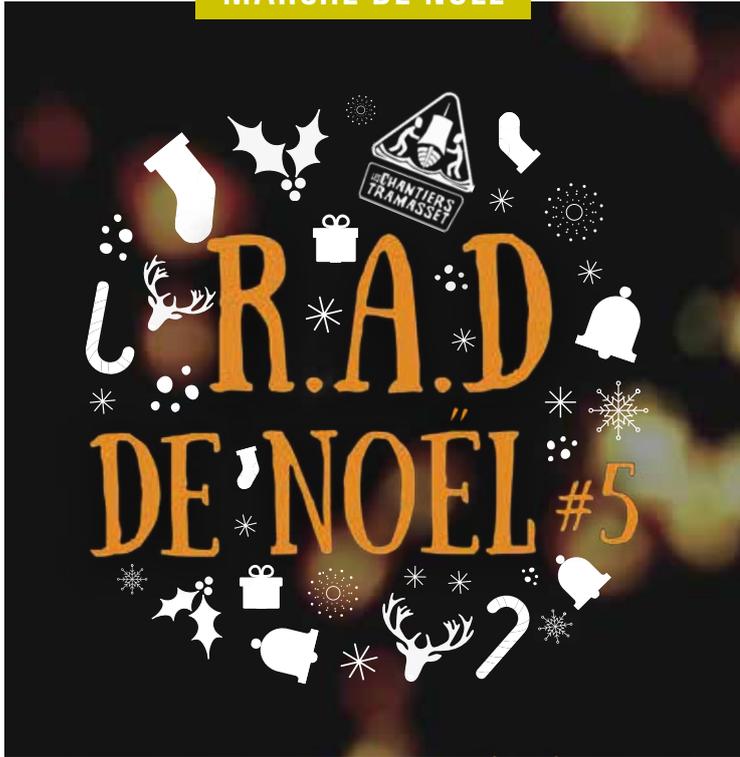
Depuis la rentrée, de nouvelles personnes ont rejoint l'équipe de bénévoles au sein de notre bibliothèque. Sept personnes formées par Isabelle notre responsable, donnent de leur temps et œuvrent pour vous offrir les meilleurs services et des animations régulières. Vous découvrirez bientôt dans le nouveau programme culturel, les animations 2024 : bébé-lecteurs, lectures à voix hautes, ludothèque, expositions, animations pour tous...

Jeudi 9 novembre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de notre école ont pu bénéficier de l'intervention de l'illustrateur Régis Lejonc.



BIBLIOTHÈQUE DU TOURNE
05 56 67 42 05
bibliotheque@letourne.fr
+ d'infos sur : www.letourne.fr

MARCHÉ DE NOËL



Rencontre Artisanale à Défendre
SAMEDI 2 DÉCEMBRE
MARCHÉ DE NOËL

Chantiers Tramasset de 10h30 à 19h
Buvette - Petite restauration - Tombola - DJ Set

Retrouvez une vingtaine d'artisans locaux qui vous proposeront des créations textiles, artistiques, florales et ludiques pour des cadeaux éthiques !

Contact : 05 56 67 61 69 / assochantierstramasset.fr



SPECTACLE

VENDREDI 15 DÉCEMBRE
SPECTACLE de CONTES
18h - Eglise Saint Etienne

Venez partager un moment chaleureux autour de chants et histoires contés par Josiane Millot.
(Dans la limite des places disponibles)

Événement organisé et offert par l'APE de l'Estey

Vente de boissons chaudes et gâteaux de Noël
au sein de l'école à partir de 17h



VŒUX 2024



Le Maire, Marie-Claude Agullana,
le Conseil Municipal et
les agents de la Commune,
VOUS SOUHAITENT
DE JOYEUSES FÊTES

ET VOUS INVITENT
À LA PRÉSENTATION DES VŒUX

SAMEDI 13 JANVIER 2024
À 15H00 À LA MAIRIE



Appel à projet !

La commune du Tourne
a fait l'acquisition d'une parcelle agricole
de 3000 m². Située en zone de plaine,
actuellement en friche,
elle peut accueillir de nombreux projets.

Verger municipal ?

Installation de jeunes
agriculteurs ?

Jardin partagé ?

Associations, citoyens, envoyez-nous
vos projets, vos idées et vos envies sur :

culturecom@letourne.fr